

• MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mady Delvaux-Stehres est née le 11 octobre 1950 à Luxembourg-Ville.

ÉTUDES ET FORMATIONS

Après des études secondaires au Lycée de jeunes filles (actuellement Lycée Hubert Clément) à Esch-sur-Alzette, Mady Delvaux-Stehres fait des études de lettres classiques à la Sorbonne.

FONCTIONS MINISTÉRIELLES

Mady Delvaux-Stehres entre au gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) de 1989 comme secrétaire d'État à la Santé, secrétaire d'État à la Sécurité sociale, secrétaire d'État à l'Éducation physique et aux Sports, secrétaire d'État à la Jeunesse. Elle y engage notamment la réforme de l'assurance maladie.

Après les élections législatives de 1994, elle devient ministre de la Sécurité sociale, ministre des Transports, ministre des Communications, et s'occupe entre autres de la mise en place de la nouvelle assurance dépendance. En sa qualité de ministre des Transports, elle réorganise les chemins de fer d'après les directives européennes et, en tant que ministre de la Communication, elle met en œuvre la libéralisation des services téléphoniques.

À l'issue des élections législatives du 13 juin 2004, Mady Delvaux-Stehres est nommée ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en date du 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition CSV-LSAP issu des élections législatives du 7 juin 2009, Mady Delvaux-Stehres garde le portefeuille de ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en date du 23 juillet 2009.

Depuis juillet 2004, Mady Delvaux-Stehres représente le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne dans la formation « Éducation, jeunesse et culture » pour la partie Éducation.

AUTRES FONCTIONS POLITIQUES

Mady Delvaux-Stehres est d'abord active au sein des Femmes socialistes, entre au comité directeur du LSAP en 1985 et en reste membre jusqu'en 1989, lorsqu'elle est nommée au gouvernement.

En octobre 1987, elle est élue conseillère communale de la Ville de Luxembourg. En 1999, elle obtient un nouveau mandat au conseil communal.

De 1999 à 2004, Mady Delvaux-Stehres est membre de la Chambre des députés. Au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, elle est membre de la Commission de la culture et de la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi). En octobre 2003, elle y devient corapporteur pour le monitoring de la Turquie.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Après ses études à la Sorbonne, Mady Delvaux-Stehres est professeur au Lycée Michel Rodange à Luxembourg-Ville jusqu'en 1989.



Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Tél. : +352 247-85100
Fax : +352 247-85110

Annuaire des sites publics
www.etat.lu